

France & Belgique – Belgique & France
à Spa Nivezé
Formation 2019 – courte & validante
« **Éducation Thérapeutique du Patient** »

Le CEP en partenariat avec l'IPCEM propose
une formation validante de 6 jours en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

Le Centre d'Éducation du Patient asbl, organisme ressource belge en ETP et l'IPCEM, Institut français spécialisé dans la formation des soignants à la méthodologie et aux pratiques en ETP allient leurs expertises pour soutenir la formation en ETP.

Ancrée sur une pédagogie active, cette formation courte de 50 heures organisée par ces deux institutions phare se veut une réponse à un réel besoin des professionnels de la santé et du social d'augmenter leurs savoirs théoriques et la qualité de leurs pratiques en ETP.

La formation est certifiée par l'IPCEM. Elle répond aux normes et recommandations de l'OMS (1998) et aux exigences françaises pour pouvoir dispenser l'Éducation Thérapeutique du Patient en France dans le cadre de programmes¹.

Public

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé et du social. – 20 participants maximum.

Où ?	6 et 7 mai 2019
Spa Nivezé – rue du Tonnelet 76 à 4900 Spa	16 et 17 mai 2019
Coût : 750 euros	18 et 19 juin 2019
Code de la formation : 2019/SPA	Inscription – Cliquez-ici
Possibilité de logement	

Contact - Belgique Centre d'Éducation du Patient, asbl Rue de Fernelmont, 40 - Namur Marie Madeleine Leurquin Tél. : + 32 81 35 40 42 https://www.educationdupatient.be/	Contact - France IPCEM 8/14 Passage Sainte Anne Popincourt -Paris Maxime MORSA Tél. : + 33 1 43 14 74 63 http://ipcem.org/
--	---

¹ **France - décret du 14 janvier 2015.**

Les programmes de formation en ETP proposés par l'IPCEM **répondent aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (2007)** et permettent de préparer les soignants aux compétences des éducateurs définis par l'article 84 de la loi HPST et le décret n°2010-906 du 2 août 2010, actualisé par l'arrêté du 31 mai 2013, relatif aux compétences requises pour dispenser et coordonner l'éducation thérapeutique du patient. Ils permettent de répondre à la nécessité de formation en ETP désormais rendue obligatoire pour tous les intervenants en ETP par **l'arrêté du 14 janvier 2015** relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement.

Une expertise de 30 ans en Éducation Thérapeutique du Patient et en formation

Par la proposition d'activités alliant théories et pratiques, l'IPCEM et le CEP permettent aux participants de trouver lors des formations les conditions d'application des compétences éducatives et la réflexivité pour pouvoir les ajuster.

Lors de la mise en œuvre des programmes, **les formateurs sollicitent systématiquement les besoins, l'expérience et les acquis des participants**. Ils peuvent ainsi adapter les contenus aux préoccupations exprimées.

Cette intégration de l'éducation à la réalité actuelle des soins est l'une des préoccupations des formateurs. Pour cette raison, la formation s'appuie sur une **pédagogie active** avec alternance entre réflexion personnelle et collective, apports théoriques et activités concrètes (jeux, simulations, exercices de groupe, partage de pratiques, etc.).

Validation de la formation

La présence à l'ensemble des sessions de la formation permet de valider le cycle.

De plus, nous offrons la possibilité de réaliser un travail écrit pour obtenir le « **Certificat de formation méthodologique à la démarche d'éducation thérapeutique du patient** », correspondant à 80h de formation au total (NON OBLIGATOIRE).

Pour la France...

... Cette formation permet aux praticiens de valider une formation d'au moins 40 heures réglementaires.

... Le certificat de l'IPCEM offre la possibilité de valider des acquis d'enseignement en vue d'un D.U.

Outils et supports pédagogiques

Pour accompagner l'apprentissage, faciliter la réalisation des activités pédagogiques et laisser une trace des contenus abordés, **nous mettons à la disposition des participants de nombreux documents pédagogiques**. Une clé USB est distribuée à chaque participant. Elle comprend notamment :

- Une synthèse écrite du contenu de la formation
- Un accès au Forum D (documentation en ETP)
- Un accès à l'autoquestionnement (outil d'aide à l'amélioration des programmes d'ETP)
- Un accès à la revue ETP (pour une durée de 1 an)

Un document sur l'évaluation pédagogique et un document sur l'évaluation de programme sont également distribués.

Les participants reçoivent, enfin, un Variator : outil pédagogique facilitant la compréhension et la gestion de la maladie.

Cadre de référence théorique

Le contenu des formations s'adosse aux recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS) et aux dernières nouveautés en matière d'ETP. Pour cela, l'IPCEM entretient des relations privilégiées avec des centres de recherche. Si l'orientation théorique principale pour l'apprentissage du patient relève de l'approche systémique (telle que recommandé par la HAS), le courant appelé socio-constructiviste est une référence importante. Celui-ci infère que l'acquisition de savoirs et de compétences par le patient relèvent d'une construction personnelle (en lien avec ce qu'il sait déjà), graduelle (selon les expériences vécues et recherche de sens) et dans une interaction étroite avec les soignants, les pairs, l'entourage (par la mise en confiance, le questionnement pédagogique et le soutien).

Au cours de la formation, d'autres références sont convoquées. On parlera alors de multiréférentialité.

- le courant cognitiviste est utilisé dès lors qu'il s'agit d'expliquer comment soutenir les processus de raisonnement et de décision du patient;
- la psychologie de l'apprentissage pour mieux définir les notions le sentiment de compétence, d'auto-efficacité, de confiance en soi, de motivation ;
- l'approche humaniste en se référant à Carl Rogers pour comprendre l'enjeu de la relation éducative, les dynamiques de groupe;
- la psychologie de santé pour expliquer les notions comme celles de croyances de santé, de perception de gravité, de comportements, de stratégies d'adaptation (coping).

Intersessions

A la fin de chaque session, une activité préparatoire à l'intersession est proposée. Elle permet aux participants d'anticiper les activités d'ETP à mettre en place ou à améliorer selon leur environnement professionnel.

Suivi de nos formations

Le CEP et l'IPCEM assurent un suivi pédagogique des formations : les participants ont la possibilité de poser par courriel aux formateurs des questions relatives aux contenus de la formation.

Évaluation

Deux types d'évaluation de la formation sont menés :

- 1) Une évaluation sur les compétences acquises par les participants à l'issu de la formation : questionnaire pré/post sur les compétences en matière d'ETP, rempli en début et en fin de formation
- 2) Une évaluation de satisfaction de la formation de la part des participants : questionnaire de satisfaction, rempli à a fin de chaque session de formation.

Labellisé OGDPC

Plan de la formation

SESSION 1 : "Les fondements de l'éducation thérapeutique du patient et l'alliance thérapeutique"

- 1. S'approprier la démarche éducative dans les soins**
 - Donner une définition de l'ETP
 - Se référer à une démarche pédagogique raisonnée pour organiser l'ETP
 - Transformer la relation soignant-soigné
- 2. Analyser avec le patient, sa situation, ses pratiques de santé et convenir de ses besoins en ETP**
 - Réaliser un diagnostic éducatif
 - Concevoir et utiliser les outils d'aide au diagnostic éducatif
- 3. Construire un programme personnalisé d'ETP avec des objectifs d'apprentissage prioritaires**
 - Établir un contrat d'éducation en négociant avec le patient (et son entourage) son plan d'action (compétences à acquérir et temps d'apprentissage)
 - Réaliser une synthèse en équipe pluridisciplinaire établissant les besoins du patient

SESSION 2 : "Les stratégies pédagogiques"

- 1. Planifier et mettre en œuvre les séances d'ETP initiale et de suivi**
 - Identifier les principes favorisant l'apprentissage des compétences du patient
 - Planifier un programme en fonction des compétences et du contexte d'exercice
- 2. Conduire une séance d'ETP individuelle et collective**
 - Sélectionner et mettre en œuvre les techniques pédagogiques collectives et individuelles en fonction du contrat d'éducation thérapeutique du patient
 - Concevoir des supports écrits d'ETP
 - Rédiger le conducteur d'une séance d'ETP

SESSION 3 : "Évaluation et organisation de l'éducation thérapeutique du patient"

- 1. Évaluer les compétences d'autosoins et d'adaptation à la maladie**
 - Concevoir les outils d'évaluation du contrat d'ETP
 - Réaliser un bilan de l'apprentissage du patient et de l'application de ses acquis à sa vie quotidienne
 - Identifier et mettre en œuvre les modalités d'une éducation de suivi
 - Réaliser un dossier d'éducation ou un compte-rendu éducatif pour le suivi du patient et l'implantation d'activités d'ETP
- 2. Évaluer les pratiques et les résultats de l'ETP**
 - Identifier des critères d'évaluation du processus et des résultats du programme d'ETP
 - Améliorer ou initier la prise en charge en ETP

Echanges - Pédagogie active - Empowerment - Programmes concrets - ETP

Inscription

- Sur les sites des institutions
- Par courrier en renvoyant le bulletin rue de Fernelmont, 40 à 5020 Champion (Namur)

Bulletin d'inscription – formation 6 jours ETP Code 2019/SPA

Nom :

Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél :

Mail du participant :

Nom du directeur ou du responsable de l'établissement (si concerné) :

Code de la formation

Date et signature

L'inscription sera validée dès réception du versement sur le compte
IBAN BE 50 7965 3032 3418 avec mention du code de la session, du nom et du prénom du
participant (Code : 2019/SPA, Nom, Prénom)